



38ème séance plénière de la
Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur
le 7 décembre 2012 à Freiburg

POINT A.1.5 Résultats de l'exercice SEISMO 2012

Résolution

L'assemblée plénière de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur prend connaissance du rapport relatif aux activités et à l'exercice d'état-major trinational "SEISMO 12" portant sur la gestion d'un tremblement de terre dans la zone du fossé rhénan.

Rapport

Exercice cadre trinational d'état-major "SEISMO 12"

1. Situation de départ

Un des plus grands risques de tremblement de terre en Suisse, en France et en Allemagne se situe dans la région du Rhin supérieur, qui compte parmi les zones sismiques les plus dangereuses de la planète.

Un séminaire trinational de trois jours et un exercice d'un jour portant sur la gestion d'un tremblement de terre avaient été organisés en 1993 sous l'intitulé « REGIO-CAT 93 ». Le rapport final prévoyait des recommandations d'optimisations pour les responsables des autorités en charge de la protection contre les catastrophes.

L'Office fédéral suisse de la protection de la population (OFPP) avait organisé en janvier 2012 un séminaire d'un jour et en mai 2012 un exercice d'état-major sur trois jours sous l'intitulé « SEISMO 12 », fondé sur la gestion d'un tremblement de terre dans la région du Rhin supérieur. L'exercice d'état-major « SEISMO 12 » permet de vérifier en partie la transposition des recommandations issues de l'exercice « REGIO-CAT 93 » en Allemagne, en France et en Suisse.

Pour des raisons étrangères à cet exercice, les partenaires des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont dû renoncer à une participation active à l'exercice d'état-major « SEISMO 12 ».

2. Activités

Réunion plénière 2011 du groupe de travail « Entraide en cas de catastrophe ».

Dans le cadre de la réunion plénière qui s'est tenue dans le Canton de Bâle-Campagne, des informations portant sur les thèmes suivants ont été communiquées aux membres des groupes de projet :

- planification préventive, conduite des opérations et intervention à l'exemple du Canton de Bâle-Campagne,
- déroulement des opérations de localisation biologiques et techniques,
- compte - rendu **Urban Search And Rescue**.

Séminaire sur les tremblements de terre 2012.

Ce séminaire organisé dans le Canton d'Argovie et ouvert à un large public, offrait une large palette d'informations. Les thèmes suivants ont été abordés :

- tremblements de terre, causes et risques,
- typologie des tremblements de terre,
- gestion du tremblement de terre de L'Aquila en 2009,
- gestion de crise et gestion des urgences,
- conséquences économiques d'un tremblement de terre de grande ampleur,
- approvisionnement d'urgence de la population après un tremblement de terre de grande ampleur,
- coopération à l'échelon des organes de direction,
- opérations d'aide et d'assistance / ressources,
- soins médicaux et psychologiques,
- approvisionnement d'urgence en produits alimentaires, en carburant et en électricité.

Réunion plénière 2012 du groupe de travail « Entraide en cas de catastrophe ».

Dans le cadre de la réunion plénière qui s'est tenue dans le Canton de Bâle-Ville, des informations portant sur les thèmes suivants ont été communiquées aux membres des groupes de projet :

- renforcement antisismique d'un bâtiment de type « Lifelines »,
- gestion des ressources,
- gestion de l'effondrement d'un immeuble.

Exercice d'état-major SEISMO 12.

Dans le cadre de l'exercice de trois jours, un dialogue succinct et un échange d'informations sur les moyens électroniques et les personnes de liaison ont eu lieu entre les états-majors allemands et suisses.

3. Enseignements

En raison des éléments de contexte en France et de la participation limitée dans le temps de l'Allemagne, les attentes concernant une évaluation pertinente de la transposition des recommandations issues de l'exercice « REGIO-CAT 93 » n'ont pu être que partiellement satisfaites. Après l'exercice, chaque état-major participant a dégagé ses propres enseignements et défini son propre plan de mesures.

Concernant les différents objectifs principaux :

Vérification de l'état de préparation et du maintien de la capacité opérationnelle des états-majors participants pour gérer une catastrophe sismique.

Le scénario et le lieu d'entraînement ont permis de mesurer cette vérification. L'état de préparation organisationnelle et matérielle des états-majors est conforme aux attentes, le maintien de la capacité opérationnelle peut être obtenu avec certaines restrictions.

Promotion de la coopération entre les acteurs gouvernementaux dans le cadre de la gestion d'une catastrophe sismique et de la situation d'urgence en résultant.

Les travaux préparatoires d'une durée d'un an, comprenant des exposés et des ateliers thématiques autour de la gestion des tremblements de terre, ont permis de promouvoir la coopération et le transfert de savoir tout en générant une plus value pour tous les participants. Cet objectif n'a par contre pas été rempli en ce qui concerne les activités de conduite et d'état-major pendant l'exercice.

Développement d'une stratégie de gestion et d'un catalogue de mesures pour la remise en état et la reconstruction après une catastrophe sismique.

Cet objectif n'a été rempli par aucun des états-majors participants à l'exercice. Il n'a pas été possible de vérifier l'existence d'une volonté et d'approches organisationnelles pour développer une stratégie transfrontalière dans le cadre de la phase de remise en état et de reconstruction.

Au final, on peut toutefois constater avec satisfaction que les états-majors allemands et suisses qui ont pris part à l'exercice « SEISMO 12 » ont réussi à vérifier l'organisation de leurs structures et de leurs processus et à renforcer leurs compétences pour gérer un tremblement de terre.

4. Recommandation

Le développement d'une stratégie de gestion interdisciplinaire et d'un catalogue de mesures pour les opérations transfrontalières de remise en état et de reconstruction après un tremblement de terre de grande ampleur, doit être ancré dans le mandat 2014 – 2016 du groupe de travail « Entraide en cas de catastrophe », en intégrant également à ces travaux d'autres groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur.